



## QUAND LUI PAS CONTENT...

Un feu de cellule il y a quelques mois suivi d'une agression sur des agents, de multiples dégradations, un nouveau feu de cellule il y a deux semaines parce que monsieur pas content de s'être vu refusé l'accès au gymnase (il préférerait y fumer qu'y faire du sport) suivi hier d'une nouvelle agression sur une 1ère surveillante parce que lui toujours pas content de s'être vu refusé son indigence et de ne pouvoir cantiner du tabac...

Hier donc en fin d'après-midi, ce « jeune » a exprimé son mécontentement envers le surveillant d'étage par rapport au résultat de la commission d'indigence qui avait eu l'outrecuidance de lui refuser son argent de poche. En aparté, nous pouvons dire qu'il n'a pas compris comment fonctionne le système puisque même sans argent il peut avoir du tabac, la Direction le distribuant généreusement pour acheter la paix sociale. Les fumeurs doivent apprécier, mais cela ne suffit pas toujours. On préfère leur donner ce qu'ils veulent plutôt que de les inciter à travailler pour l'obtenir, c'est probablement ce qu'on appelle la réinsertion. Si seulement cela ne se faisait qu'à Moulins...

Nous disions donc que lui pas content et que quand lui pas content, lui vouloir attraper les clés du surveillant pour « aller péter la gueule à la chef ». **L'agent dispo qui se trouve à ce moment là sur la coursive décide de déclencher son alarme... Qui ne fonctionne pas... C'est beau la technologie !** De là, le Major et la 1ère surveillante arrivent sur les lieux, prévenus par Motorola. Le Major veut le mettre au quartier mais il n'est pas compatible. Le médical avait déjà émis aussi un avis d'incompatibilité avec l'isolement, il n'est pas trop non plus compatible avec la détention normale vu son attitude, donc qu'en faire ? Nous aurions bien une petite idée mais bon... Les gradés décident de le remettre en cellule en attendant. Les agents ouvrent la porte, le détenu y entre et alors que les surveillants le suivent, il envoie un violent coup de coude derrière lui qui percute violemment le visage de la 1ère surveillante. Un bel œil tuméfié et deux dents cassées. De là, il est maîtrisé, mis quand même au quartier et devinez la suite... Sorti par le médical ! A 21 ans, il est promis à un bel avenir !

Nous espérons que le tribunal fera rapidement le nécessaire afin de le passer le plus vite possible en comparution immédiate et qu'à l'issue notre Direction fera elle aussi le nécessaire pour nous soulager de ce genre de déjanté qui a toute sa place dans un asile.

Le 12 décembre 2017

**FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat**

**[www.fopenitinaire-rhone-alpes-auvergne.fr](http://www.fopenitinaire-rhone-alpes-auvergne.fr)**



